



FICHE DE POSTE

ANNEE UNIVERSITAIRE 2022-2023

Intitulé du poste (F/H) : Maître(sse) de conférences associé(e) Champ disciplinaire : Histoire et Cultures Architecturales (HCA) Nature du contrat : Contrat à durée déterminée Date de début du contrat : 01/03/2023 Durée du contrat : 6 mois Quotité : 50 % / Nombre d'heures : 80h équivalent TD	Catégorie statutaire : A Corps : Maîtres de conférences associés des ENSA
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------

Domaine(s) Fonctionnel(s) : Enseignement supérieur et recherche

Emploi(s) Type : Enseignant(e) chercheur(se)

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Malaquais (ENSAPM)
14 rue Bonaparte
75006 Paris

Missions et activités principales :

L'ENSA Paris-Malaquais recrute un(e) enseignant(e) chercheur(se) ayant une compétence dans le champ disciplinaire Histoire et Cultures Architecturales (HCA).

L'enseignant(e) assurera les **missions pédagogiques** suivantes :

Cycle Licence

- Cours magistral d'histoire de l'architecture (avant le 20^{ème} siècle)

Cycle Master

- Suivi et encadrement des mémoires de recherche de Master R8 (M1)
- Suivi de PFE

L'enseignant(e) pourra participer aux activités de recherche de l'école.

Autres missions :

Au-delà des obligations de service d'enseignement en présence d'étudiants, l'enseignant(e) devra assumer les autres missions directement liées à l'activité pédagogique (réunions de coordination, contrôle des connaissances, participation aux jurys, production des documents pédagogiques, actions en partenariat, etc.).

Expériences et compétences souhaitées :

Le (ou la) candidat(e) aura une expérience dans le domaine de la recherche et de l'enseignement.

/ École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais

Une approche originale permettant de mettre à jour une histoire parallèle, en lien avec les développements sociétaux, les questions de réception du public et les grandes idéologies de l'histoire de l'architecture, sera un atout pour stimuler les étudiants dans l'élaboration de leurs sujets de recherche.

Une expérience dans le champ professionnel de l'urbanisme et/ou de l'architecture est également souhaitée afin de tisser un lien entre les pratiques de la recherche et du projet, notamment dans le cadre de la préparation et du suivi des PFE.

Profil et diplômes souhaités :

Diplôme d'architecture ou d'histoire. Doctorat ou a minima thèse en cours

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique, des activités scientifiques et de ses perspectives de développement :

L'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais (ENSAPM) est l'une des vingt écoles nationales supérieures d'architecture en France, établissements publics administratifs d'enseignement supérieur sous la tutelle du ministère chargé de la culture.

L'ENSAPM est une école ouverte à l'international, qui accueille des étudiants aux profils variés. Elle offre une vision élargie de la culture et des métiers de l'architecture : de l'aménagement des territoires à la rénovation urbaine, de la conception des espaces publics à la réhabilitation des bâtiments, de la recherche à la programmation. L'ENSAPM défend une pédagogie centrée sur la production du projet d'architecture, tout en valorisant l'autonomie de ses enseignements théoriques.

L'ENSA Paris-Malaquais accueille environ 1000 étudiants tous cycles confondus.

Plusieurs départements pluridisciplinaires structurent les équipes d'enseignants, et forment des lieux de réflexion pédagogique, de l'élaboration des contenus d'enseignement notamment des problématiques de recherche.

L'autre socle, intimement lié à ces départements, est constitué par les activités de recherches menées par les enseignants au sein des trois laboratoires présents à l'école : ACS (Architecture, Culture, Société XIXe-XXIe siècles, UMR AUSser 3329), GSA (Géométrie, Structure, Architecture) et LIAT (Laboratoire Infrastructures, Architecture, Territoire).

Ces laboratoires sont rattachés à 2 écoles doctorales de l'Université Paris Sciences et Lettres (PSL) préparant au doctorat spécialité architecture : l'école doctorale Lettres, Art, Sciences humaines et sociales (ED 540) de l'École Normale Supérieure et l'école doctorale Ingénierie des Systèmes, Matériaux, Mécanique, Énergétique (ISMME, ED 621) de Mines Paris Tech.

Envoi des candidatures :

Dépôt des candidatures uniquement par mail : recrutements@paris-malaquais.archi.fr

EN PRECISANT DANS L'OBJET DU MAIL : POSTE HCA S2

La date limite de réception des candidatures est fixée au **31 janvier 2023 à minuit** (délai de rigueur).

Date prévisionnelle des entretiens : **le 6 février 2023**

Dossier de candidature :

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

Un fichier PDF avec :

- une note pédagogique limitée à deux pages mettant en évidence les approches théoriques et pratiques proposées et présentant l'intérêt du candidat pour les questions pédagogiques
- un CV limité à trois pages faisant ressortir expériences professionnelles et références (diplômes, enseignement, publications, recherches)
- un dossier limité à 10 pages faisant ressortir des expériences d'enseignement et/ou de publications et des expériences de recherche.

Un autre fichier PDF avec :

- la copie de la carte d'identité
- la copie des diplômes ou titres (décret n°93-368 du 12 mars 1993) (*les pièces en langues étrangères doivent être traduites en français par un traducteur assermenté*)
- les documents nécessaires permettant de justifier au 1^{er} janvier de l'année du recrutement d'une expérience professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les ENSA **autre qu'une activité d'enseignement** d'une durée de 3 ans dans les 5 dernières années **OU** copies des diplômes suivants : doctorat ou HDR.
- les documents nécessaires permettant de vérifier **que l'activité principale (hors enseignement)** est réelle et rémunératrice et permet de disposer de moyens d'existence (*bulletins de salaire et contrats ou création d'entreprise et avis d'imposition ou avis de revenus de micro-entreprise ou bilan comptable...*).

Informations complémentaires :

www.paris-malaquais.archi.fr

Pour la pédagogie :

Sophie BONNIAU, Cheffe du service des études

sophie.bonniau@paris-malaquais.archi.fr

Informations administratives :

Stéphanie LECRECCQ, Cheffe du service des ressources humaines

stephanie.lecrecq@paris-malaquais.archi.fr

Conditions de recrutement :

Décret n° 2018-107 du 15 février 2018 relatif aux maîtres de conférences et professeurs associés ou invités des écoles nationales supérieures d'architecture :

MAÎTRES DE CONFÉRENCES ASSOCIÉS À MI-TEMPS :

Art. 7. – Des personnalités françaises ou étrangères peuvent être recrutées dans les écoles nationales supérieures d'architecture en qualité de professeur ou de maître de conférences associé à mi-temps, lorsqu'elles remplissent l'une des conditions fixées à l'article 1er et exercent une activité professionnelle principale hors enseignement.

Le ou la candidat(e) doit remplir l'une des conditions suivantes (conditions alternatives) :

- *Justifier au 1er janvier du recrutement d'une expérience professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les ENSA autre qu'une activité d'enseignement d'une **durée de 3 ans dans les 5 dernières années** qui précèdent le 1er janvier de l'année du recrutement pour les fonctions de maître de conférences associé ;*
- *OU détenir les **diplômes** suivants : doctorat ou habilitation à diriger des recherches.*

Date de mise à jour de la fiche de poste : 2022